

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

UN APPARTEMENT et UNE CAVE
à CLUSES (74300) - 92 Avenue Georges Clémenceau

LA VENTE EST FIXEE AU

JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 à 14 HEURES

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de
BONNEVILLE (74130) – 18 Quai du Parquet

MISE A PRIX : 40 000 €

Sur la Commune de CLUSES (74300) – 92 Avenue Georges Clémenceau, dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « LES MEANDRES » figurant au cadastre Section A, N° 4947, pour une surface de 77 a 50 ca, et plus particulièrement :

- **Le lot n° 110**, soit au sous-sol du bloc B, une cave dite « cave n° 10 » au plan, d'une surface au sol de 3,25 m², avec les 1/10000^{ème} des parties communes générales,
- **Le lot n° 165**, soit au 3^{ème} étage du bloc B, à droite en sortant de l'ascenseur, un appartement de Type F3 d'une surface Loi Carrez de 68,64 m², comprenant : un hall d'entrée, un placard d'entrée, un séjour, une cuisine, une loggia d'une surface de 4,90 m², deux chambres, une salle de bains avec baignoire, un WC, avec les 111/10000^{ème} des parties communes générales.

OCCUPATION : Les biens sont loués en vertu d'un bail signé en 2021 moyennant un loyer mensuel de 800,00 € charges comprises.

**VISITE SUR PLACE : LE VENDREDI 29 AOUT 2025
de 11 h à 12 h**

Cette vente est poursuivie à la requête du **CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE FRANCHE-COMTE**, dont le siège social est à BESANCON (25084) – 11 Avenue Elisée Cusenier, lequel a pour Avocat constitué la SARL BALLALOU & ASSOCIES, Avocats au Barreau de BONNEVILLE (74130), y demeurant 99 Bld des Allobroges, et pour Avocats plaidants la SCP BREMANT-GOJON-GLESSINGER-SAJOUS, Avocats au Barreau d'ANNECY (74000), y demeurant 31 Rue Sommeiller.

Cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des Conditions de Vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE le 18 décembre 2024 (RG n° 24/02142) où chacun peut en prendre connaissance.

Les enchères ne seront portées que par le Ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication ; Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son Avocat la somme de 4 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

Pour tous renseignements : S'adresser à la SARL BALLALLOUD & ASSOCIES (Tél. 04.50.97.21.34 – Mail : saisies@ballaloud.fr) ou au Cabinet de la SCP GLESSINGER-SAJOUS (Tél. 04.50.51.15.40 – Mail : bggs@avocat-annecy.fr) ou consulter les sites <http://www.glessinger-sajous-avocats-annecy.fr> ainsi que <https://avoventes.fr/>